

Province de Québec,
MRC de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 11 février 2016, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Jean-Marc Beauchesne, Robert Emond et Sylvain Théroux, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à leur avis de convocation.

2016-02-046

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-02-047

Modifications au système de chauffage de l'hôtel de ville

Considérant les problèmes de chauffage présents à l'hôtel de ville depuis plusieurs années;

Considérant que les modifications requises nécessiteront également l'intervention d'un électricien;

Considérant la soumission présentée par la compagnie ÉNairGIE MC inc.;

Considérant la retenue de 5% du coût des travaux suggérés par la compagnie ÉNaiGIE MC inc. applicable jusqu'au 30 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise les travaux suggérés par la compagnie ÉNairGIE MC inc., au montant de 10 620 \$ plus taxes, le remplacement des relais de plinthe par des relais triacs au coût de 48 \$ chacun installés par un électricien retenu par la municipalité ainsi que tous les travaux d'électricité requis par les travaux de modification au système de chauffage autorisés et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-522.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-02-048

Changement de serrures et achat de clés numérotées pour l'édifice municipal

Considérant que ce Conseil désire sécuriser l'accès à l'édifice municipal;

Considérant la soumission présentée par la compagnie SerruPro pour le changement de deux serrures et la fourniture de clés numérotées pour l'édifice municipal;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise les frais rattachés au changement de serrures des portes principale et latérale de l'édifice municipal ainsi qu'à la fourniture des clés numérotées s'y rattachant, au

montant de 773,86 \$ plus taxes, ainsi que ceux reliés au changement de serrures des autres portes extérieures de l'édifice municipal et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-522.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-02-049

Demande de Poste Canada visant le comptoir postal

Considérant que Poste Canada a informé la municipalité de la fermeture à très court terme du comptoir postal situé au Marché Soleil;

Considérant que Poste Canada est à la recherche d'un endroit et d'un partenaire qui pourra continuer d'offrir les services de base et d'accès au courrier aux citoyens de Saint-David;

Considérant que Poste Canada suggère un service de type *Express*, ce qui inclut les services de base, notamment la vente de timbres, d'enveloppes prépayées Xpresspost et Messagerie Prioritaire ainsi que la remise d'article en main libre qui requiert une signature;

Considérant que Poste Canada a mentionné qu'elle installera ce service dans une autre municipalité si un endroit répondant aux critères n'est pas identifié rapidement sur le territoire de Saint-David;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Sylvain Théroix et résolu que ce Conseil informe Poste Canada de son intention d'installer à l'hôtel de ville le service de type *Express* proposé et autorise la directrice générale à compléter et à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document nécessaire à l'implantation de ce service.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers.

2016-02-050

Demande d'aide financière à déposer dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 de la MRC de Pierre-De Saurel

Considérant que la Municipalité de Saint-David désire aménager une partie de l'édifice municipal pour créer des espaces qui pourront être utilisés par les gens de tous âges afin de recevoir des services ou participer à différentes activités;

Considérant que cet espace regroupera notamment le camp de jour estival, le service de garde durant l'année scolaire et un lieu sécuritaire où les adolescents pourront se réunir pour différentes activités;

Considérant que cet espace pourra aussi être utilisé par des gens de tout âge pour la tenue d'activités ponctuelles;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil autorise la transmission d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme du Pacte rural pour un projet relatif à l'aménagement d'un espace pour tous, désigne la directrice générale Sylvie Letendre responsable du projet et autorise le maire Michel Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente avec la MRC de Pierre-De Saurel le cas échéant.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-02-051

Organisation du travail pour les inspecteurs municipaux

Considérant que l'inspecteur municipal a informé le Conseil de son intention de prendre une semi-retraite dès la fin du mois de février 2016;

Considérant que l'inspecteur municipal adjoint actuel est d'accord pour occuper le poste d'inspecteur municipal avant la date spécifiée à son contrat de travail;

Considérant les avantages que représente la présence d'un employé expérimenté pour l'accomplissement de certaines tâches et de divers travaux relevant de l'inspecteur municipal;

Considérant que l'inspecteur municipal a accepté une baisse salariale de 4,40 \$ l'heure pour occuper un poste d'inspecteur municipal adjoint à temps partiel;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Théroux, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil autorise la semi-retraite de l'employé Richard Charland à compter du 27 février 2016, lui accorde un poste d'inspecteur municipal adjoint de 20 heures par semaine pour la période du 28 février 2016 au 27 août 2016 selon le taux horaire convenu et procède à la nomination de l'employé François Marginean au poste d'inspecteur municipal qui occupera cette fonction dès le 28 février prochain et recevra la rémunération précisée à son contrat de travail

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le conseiller Gilles Hébert informe le Conseil des frais rattachés à l'ajustement de la sonde au poste de pompage des eaux usées. Il transmet également les informations qu'il a obtenues pour l'installation d'une antenne au Centre récréatif afin de faciliter les communications cellulaires. De plus, il apporte des précisions sur le déroulement de l'intervention du Service de sécurité incendie pour l'incendie d'un véhicule motorisé le 12 janvier dernier et amorce une discussion sur la procédure qui sera mise en place pour nourrir les pompiers lors d'une intervention et faire le plein des véhicules après une sortie qui se termine durant la nuit. Il revient brièvement sur la pratique de pompiers tenue le 30 janvier dernier et mentionne que des réparations mécaniques devront être effectuées sur le camion autopompe.

M. le Maire rappelle la rencontre avec l'avocate de la municipalité le 1^{er} mars prochain pour discuter de divers dossiers.

Le conseiller Robert Emond s'informe concernant l'interdiction de consommer des boissons alcoolisées dans le stationnement du Centre récréatif et explique très brièvement les changements qui seront apportés au projet *Les épouvantails géants* en précisant que le montant de 2 500 \$ versé par la municipalité pour le projet devrait lui être remboursé bientôt.

Le conseiller Jean-Marc Beauchesne s'informe concernant le dossier de la refonte du site internet de la municipalité.

Le Conseil procède à la période de questions.

2016-02-052

Levée de la séance

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je, Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

Michel Blanchard, maire